

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 12 (1932)
Heft: 3

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel

de la

Chambre de Commerce suisse en France

61, Avenue Victor-Emmanuel III

Paris VIII^e

Mai-Juin 1932

Douzième année. — N^o 3

TÉLÉPHONE

Elysées 54-94

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE

Commersuis-Paris 45

La Revue économique franco-suisse

fait suite au Bulletin mensuel

de la Chambre de Commerce suisse

en France

Le numéro : 3 fr.

Un an : fr. 30

(argent français)

CHÈQUES POSTAUX

Paris 32-44

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale ordinaire du 23 mai 1932

Monsieur le Ministre,

Messieurs,

AVANT tout, laissez-nous remercier notre Ministre, M. Dunant, qui, par sa présence, a tenu à témoigner une fois de plus à notre Chambre de Commerce tout l'intérêt qu'il prend à ses efforts et à son activité. Sous sa haute direction, tous les membres de la Légation de Suisse et, en particulier, M. de Torrente, son attaché commercial, n'ont cessé de seconder nos efforts; nous les en remercions bien vivement et nous remercions aussi tous nos membres dont l'amicale collaboration nous encourage à soutenir la lutte quotidienne en faveur des intérêts de notre pays, tout spécialement dans les rapports réciproques franco-suisse.

Point n'est besoin de faire ressortir la situation difficile et combien délicate dans laquelle la crise mondiale place notre Chambre de Commerce suisse, comme toutes celles des autres pays d'ailleurs. De par son essence, notre Chambre doit s'occuper des intérêts matériels et financiers de nos compatriotes, intérêts dont la discussion est singulièrement difficile lorsque nous

nous trouvons en face de nos voisins français, qui se débattent, comme nous, sinon dans les mêmes difficultés, du moins dans des difficultés analogues. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

Tout d'abord, nous tenons à vous donner un aperçu rapide de l'activité de notre Chambre pendant l'exercice 1931.

Pour les personnes qui ne suivent pas au jour le jour l'activité de ses services, nous vous citerons quelques chiffres statistiques :

Le nombre de visites reçues en 1931 est de 1.300 environ, soit de 4 à 5 par jour. Si vous tenez compte des recherches et des démarches qu'il faut faire pour fournir à nos visiteurs suisses ou français les renseignements qui nous sont demandés, vous voyez sans peine le travail qui en est résulté pour notre personnel.

Nous passons sous silence les questions qui nous sont posées tout le long du jour par le téléphone, cet instrument de supplice moderne des hommes d'affaires.

La correspondance, elle aussi, n'a pas chômé. Le nombre des lettres reçues et envoyées s'élève à plus de 5.000.

Nous vous avons signalé en son temps la créa-